

Prise de position : ordonnance du DFI sur la fixation de la contribution pour la prévention générale des maladies

STOP SUICIDE salue le projet d'ordonnance et recommande d'utiliser une partie du supplément de prime LAMal pour mettre en œuvre des actions de prévention primaire du suicide des jeunes.

En Suisse, le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Face à ce problème de santé publique, la Confédération, les cantons et Promotion santé suisse ont élaboré une stratégie nationale de prévention du suicide en lien avec la stratégie de promotion de la santé psychique.

Nous encourageons la Confédération à allouer une partie des ressources issues du supplément de prime LAMal au Plan national de prévention du suicide. Nous soutenons donc l'augmentation prévue par l'ordonnance afin de financer des actions de prévention primaire du suicide des jeunes. De telles actions visent à diminuer les taux de tentatives de suicide et les décès, dont les conséquences sociales et économiques sont dramatiques.

En effet, la Suisse investit peu dans ce domaine de prévention. Pourtant, les taux de tentatives de suicide des adolescents et des jeunes adultes sont plus hauts que dans les autres classes d'âge¹. De plus, les coûts du suicide des jeunes sont considérables. Les décès occasionnent de trop nombreuses années de vie perdues et affectent durablement la santé mentale de tout l'entourage. Quant aux tentatives de suicide, les coûts de prise en charge médicale et de suivi sont estimés à 200 millions de francs par année², sans compter les tentatives de suicide non-déclarées, qui augmentent le risque de récurrence et pèsent sur les budgets futurs de la santé. Prévenir le suicide des jeunes, c'est diminuer la prévalence du suicide des adultes et promouvoir la santé mentale de la population de manière durable.

Il existe des mesures de prévention primaire efficaces qui ne sont pas mises en œuvre actuellement, faute de moyens ou de coordination. Une étude européenne menée en 2015 dans onze pays montre qu'un programme de promotion de la santé mentale et prévention du suicide à l'école a réduit de 50% le nombre de tentatives de suicide et de pensées suicidaires graves dans l'année qui suit³.

Grâce aux nouvelles ressources issues de l'ordonnance, nous préconisons d'inclure dans les programmes cantonaux de prévention et promotion de la santé des projets de prévention primaire auprès des jeunes⁴ ainsi que des actions de formation pour les professionnel-le-s en lien avec des jeunes⁵. Nous attirons l'attention du DFI sur le fait que les ressources supplémentaires issues de la hausse de la contribution doivent être véritablement accessibles à des organismes en lien direct avec les populations visées, notamment les jeunes et les populations vulnérables.

1 Cf. Rapport « La prévention du suicide en Suisse. Contexte, mesures à prendre et plan d'action » Version pour consultation, printemps 2016, p.14.

2 « En moyenne, chaque tentative de suicide entraîne des frais médicaux pour un montant de 19 000 francs. En extrapolant ce résultat aux quelque 10 000 tentatives de suicide faisant chaque année l'objet d'une prise en charge médicale, les coûts pour l'ensemble de la Suisse peuvent être estimés à environ 200 millions de francs par an. Selon l'étude, 80 % des coûts étaient imputables à 20 % des cas. Les auteurs en concluent que la prévention d'un nombre modeste de cas peut déjà avoir un effet important sur la réduction des coûts à la charge de la société. » Source : Ibid page 9.

3 Cf. article « School-based suicide prevention programmes: the SEYLE cluster-randomised, controlled trial », *The Lancet*, 2015.

4 Cf. projet YAM, développé dans le cadre de l'étude SEYLE, ou les ateliers de prévention proposés par l'association STOP SUICIDE.

5 Cf. la formation « Faire face au risque suicidaire » développée par le Groupe prévention suicide à Lausanne (CHUV-UNIL), ou l'analyse de pratiques « Adolescents en souffrance psychique et/ou à risque suicidaire » mise en place aux HUG sur impulsion du collectif aiRe d'ados et de la HETS à Genève.

